

## **Formation diplômante au certificat d'aptitude (CA)**

**lieu de la formation :** Paris (75)

**niveau requis :** . ouvert sur concours d'admission aux élèves ayant achevé la 1ère année du 2e cycle d'enseignement supérieur du Conservatoire de Paris. Les autres candidats sont soumis à un concours d'admissibilité et d'admission. Inscriptions admissibilité en novembre-janvier, concours en mars-avril ; inscriptions admission en mars-avril, concours en juillet-septembre.

**conditions d'admission :** pas de limite d'âge. Baccalauréat obligatoire pour les candidats nés après 1978. Epreuves d'admissibilité : exécution instrumentale ou vocale et lecture à vue. Epreuves d'admission : commentaire d'écoute et analyse, commentaire de texte, 2 entretiens comportant un test d'observation d'une prestation musicale d'élèves. Pré-inscriptions en janvier pour les candidats se présentant à l'admissibilité et en juin pour ceux se présentant directement à l'admission.

**programme :** le département est ouvert chaque année à certaines des disciplines suivantes : piano, guitare, cordes, bois, cuivres, chant, percussions, clavecin, orgue, harpe en attendant l'intégration progressive d'autres disciplines. Les études sont réparties en 5 modules : analyse, improvisation, méthodologie de la pratique d'ensemble ; méthodologie de l'enseignement de la discipline choisie ; sciences de l'éducation ; stages dans les établissements spécialisés (95 heures) ; littérature et esthétique. Rédaction et soutenance d'un mémoire. Séminaires et conférences.

**durée :** 2 ans (environ 1000 heures)

**coût :** droits de scolarité environ 500 €